



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS COGNAC

APPRENDRE UN MÉTIER

ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE

OBTENIR UN DIPLÔME D'ÉTAT



Formation

IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale

86 route de Breuty 16400 La Couronne

Tél : 05.45.91.36.00

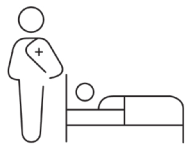
irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr



LE MÉTIER

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier, l'aide-soignant participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.



Aide-soignant



LA FORMATION

L'IFAS de Cognac accueillera des apprenants lors de la prochaine rentrée de septembre 2021.

**Un nouveau référentiel de formation est en attente de validation.
Il précisera le contenu de la formation.**

La formation d'aide-soignant est planifiée sur 12 mois.



UN DIPLÔME D'ÉTAT

A l'issue du cursus, obtention d'un diplôme d'Etat, permettant d'exercer le métier d'aide-soignant.

LES CONDITIONS D'ACCÈS



La formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant est accessible, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :

- **La formation initiale**
- **La formation professionnelle continue**
- **La validation des acquis de l'expérience professionnelle**
- **L'apprentissage**

Le jury final de sélection est présidé par le directeur de l'institut de formation.

Télécharger et nous retourner le dossier de sélection complété : <http://bit.ly/formationAS>
Pour les candidats titulaires d'un contrat d'apprentissage : Nous contacter.

La sélection est gratuite. Il faut être âgé d'au moins 17 ans à la date de l'entrée en formation.

Calendrier de la sélection 2021 :

Clôture des inscriptions : 4 juin 2021
Etude des dossiers de sélection : 17 juin 2021
Publication des résultats : Le 21 juin à 14h
Rentrée : 30 Août 2021

LES + DE LA FORMATION



- Un fort taux d'emploi à l'issue de la formation
- Un accompagnement individualisé par notre équipe pédagogique
- Le réseau de partenaires de la Croix-Rouge française
- Salles de simulation et de travaux pratiques
- Programme de mobilité internationale
- La formation peut être suivie par la voie de l'apprentissage en partenariat avec le CFA Sanitaire et Social Nouvelle-Aquitaine (nous contacter)
- La formation est généralement financée par le Conseil Régional (nous contacter).

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Nouvelle-Aquitaine

Contactez nous pour plus d'informations :

secretariat.ifas16@croix-rouge.fr

05.45.91.36.00 puis Tapez 3

Notre seule ambition est de mettre chaque apprenant au cœur de nos préoccupations.

L'IRFSS Nouvelle-Aquitaine accueille chaque année plus de 1700 étudiants :

- 1060 en soins infirmiers
- 355 en masso-kinésithérapie
- 100 en service social
- 75 en secrétariat médical et médico-social
- 40 auxiliaires de puériculture
- 40 ambulanciers
- 45 aides-soignants

L'IRFSS Nouvelle-Aquitaine accueille chaque année plus de 7000 stagiaires en formation continue:

- 5500 en formation Santé et Sécurité au travail
- 1600 en formation Sanitaire et Sociale

